



Des investissements pour tous !

Piloter un budget s'entend par la gestion des comptes courants dépenses/ recettes mais surtout au regard de la stratégie de développement qu'une équipe municipale souhaite mettre en place. Celle que nous avons voulue depuis 10 ans, et continuons à vouloir donner depuis 10 ans, c'est l'amélioration des conditions de vie des lecelloises et des lecellois sur le territoire de la commune. Cette stratégie se traduit par : - des investissements budgétaires réguliers, - une recherche de cofinancement des partenaires publics (Etat, Région, Département, CAPH) pour réduire la charge de financement propres pour la commune, - une gestion rigoureuse et maîtrisée des dépenses de fonctionnement. Depuis 2014, les résultats financiers sont les suivants : - Des dépenses maîtrisées. Par exemple, sur le compte administratif 2023, les dépenses de fonctionnement ont augmenté d'environ 8,5% ; compensées par une augmentation des recettes d'environ 9,5%. Le compte administratif de 2014 : 1 736 964 € comparativement aux 1 739 164 € pour le compte administratif de 2024.

Un désendettement de la commune de près de 50 % depuis 2014 :

En 2014 : 2 980 261 euros En 2024 : 1 543 423 euros

Une maîtrise des emprunts et dettes :

En 2014 : 9 emprunts en cours En 2024 : 3 emprunts en cours.

Fin de remboursement en 2027, 2031 et 2032.

Ces résultats financiers et cette politique volontariste d'investissements ont permis depuis 10 ans, notamment :

- La rénovation des routes (rues Lasson, Bouchart, Neuve...) et des trottoirs,
- La rénovation des parkings églises et école,
- Rénovations des bâtiments publics (mairie, vestiaires du foot, salle polyvalente, salle des associations),
- Rénovation de l'éclairage public en LED basse consommation.

Mais ces investissements ont surtout permis le développement de la cohésion sociale et le bien vivre ensemble. Pour l'illustrer, nous soulignerons le maintien d'une poste communale, l'implantation de nouveaux commerces de proximité, les réceptions des nouveaux habitants, les cadeaux pour les naissances, les mises à l'honneur pour nos jeunes bacheliers, les soirées jeunes, les voyages de nos aînés...

Enfin, nous nous sommes engagés depuis 10 ans à ne pas augmenter les impôts communaux.

Promesse tenue !

La part communale demeure inchangée à 18% (taxe foncière sur les propriétés bâties).

L'essentiel reste dans la volonté d'agir, pour tous, mais toujours conscients du monde et du contexte plus global (économique, environnemental, géopolitique...) qui nous impactent tous, y compris la commune. L'immobilisme et les conceptions rétrogrades ne font jamais avancer le collectif. Vous pouvez compter sur l'engagement volontariste, le développement respectueux et responsable, pour vous, de l'équipe majoritaire du bien vivre ensemble à Lecelles.



Alexandre SCHNEIDER 1^{er} Adjoint
Finances, tranquillité, coordination de projets